



Réunion du Comité Directeur du 3 juin 2024

Présents : Ardouin Jacqueline, Cleder Nicolas, Garot Catherine (secrétaire de séance), Gilet Dominique, Le Priellec Jean-Yves, Le Priellec Michèle ; Renoux Francis (Président) Rideau Patrick, Richard Edith (trésorière)

Excusés : Bossy Olivier, Delage Pascal, , Mouzon Pierre-Franck, Rolland Bernard

Invités : Serrati Céliane

ORDRE DU JOUR

- 1 – Approbation des P.V. du
- 2 – Agenda,
- 3 – Point RH
- 4 – Point financier,
- 5 –
- 6 – Retour sur l'Assemblée-Générale du Comité,
- 7 – Point sur le calendrier sportif
- 8 – Point sur les différentes commissions,
- 9 – Point sur la logistique et les besoins en matériels
- 10 – Questions diverses.

Début de séance : 19h15

1

1. Validation des procès-verbaux des CODIR de juin

PV validés. Les personnes qui ont des remarques les envoient dans la semaine

2. Agenda

Les prochaines dates sont :

- 6 juin : Classe olympique au stadium avec des CM1 et CM2. Francis Renoux y participe avec des entraîneurs
- 8 au 12 juillet semaine olympique en lien avec le conseil départemental à Bouaye durant ' jour du lundi au jeudi et le vendredi confrontation avec d'autres jeunes à Saint Philbert de Grand Lieu avec Brice Denis de l'AR Sud Lac
- Réunion des salariés reportée en raison de l'absence de Céliane
- 10 juin : CDJ vision
- 18 juin : animation USEP avec Céliane à la Durantière
- Du 26 au 30 août : aide pour l'examen des policiers municipaux. Pas mal de bénévoles se sont proposés.
- 23 septembre : Comité Directeur
- 12 octobre : AG du Comité

3. Retour d'infos sur réunion Ligue FFA

Mobilisation importante au niveau de la Ligue pour le passage de la flamme.

4. Point RH

Concernant Céliane, dans son statut d'apprenti il existe un taux par rapport au salaire minimum conventionnel qui est de 53% la 1^{ère} année et 61% ensuite. Ce taux varie en fonction de l'âge de l'apprenti. A partir du 1^{er} septembre elle passe à 61% jusqu'au 30 juin 2025.

Pour Valérie, il est proposé une augmentation de 3% à partir de 1^{er} septembre. Pour rappel son ancienneté n'a pas été prise en compte dès son embauche. Elle a été embauchée sur une base de 110% du smic. Chaque augmentation du smic était répercutée même quand la Convention Nationale du Sport a été mise en place. Elle est au-dessus de ce que prévoit la Convention Nationale du Sport par rapport à ses diplômes et examens. Augmentation validée par vote

Le Comité récupère le PC de Natacha.

5. Budget /finances

Edith a beaucoup travaillé sur le changement de banque. Avec la banque postale on atteint 251 € de frais. Du fait de la proportion financière représentée par les licences > 500 000€ cela gonfle artificiellement le budget, notre statut bascule à l'économie sociale chez les professionnels. Le livret A est plafonné à 75000€ le nôtre est à 100 000€. Si on change de banque on repasse à un livret A plafonné à 75000€. Les 30000€ restants au lieu d'être rémunérés à 3% jusqu'au prochain changement ne seront rénumérés qu'à 2%. En compensation de la perte, des dossards pour les cross ont été négociés. Par vote, le Comité Directeur acte que le Crédit Mutuel sera la nouvelle banque du Comité.

Céliane, Malo et Valérie ont travaillé sur la pertinence d'utiliser le site « Sports Région.fr » car il offre plus de possibilités que notre site actuel hébergé par la FFA qui est performant pour l'engagement des athlètes mais perfectibles pour les autres activités. Plusieurs clubs ont déjà investi ce site. En termes de communication ce site est plus facile à utiliser pour les insertions de photos, de tableaux. Il semblerait qu'il existe un malentendu sur la prise en charge de l'abonnement par la Ligue durant 3ans ? Certains membres du CODIR pensent que les 3 démarrent avec le 1^{er} abonnement alors d'autres estiment que la durée de 3 ans était limitée dans le temps

Des essais ont été faits pour le Comité par Valérie (formulaire d'inscription au calendrier pour le running). Pour les paiements en ligne les frais sont importants. La plateforme autorise également l'intégration de la comptabilité. Céliane serait l'administratrice du site. Vote unanime pour le nouveau site.

Un autre questionnement pour le Président : quel est l'intérêt pour le Comité de percevoir la part Ligue sur les licences et de la reverser ensuite à la Ligue ? Jean-Jacques Moreau fait l'historique de cette situation. En France, il existe une délégation de cotisations faite aux Comités. A l'origine cela avait permis au président Lancereau de renflouer les caisses d'un comité exsangue. Cette masse d'argent permettait de produire quelques intérêts. A contrario, cela gonfle artificiellement le budget préjudiciable dans le paiement des

frais bancaires. Ce transfert de fonds avait une importance par rapport au poste de salarié. La Ligue devrait rémunérer la partie du travail effectué qui concerne l'alimentation des comptes par la salariée du comité et la partie de travail effectuée par Edith.

9923 licenciés

6. Points sur décisions et calendriers CSO CDJ CDR

Une compétition a été rajoutée à la demande de Carquefou le 15 septembre meeting de marche.

Calendrier refait avec les dates de la Ligue.

Jean-Jacques Moreau nous lit un extrait du PV de la CNJ du 16 mars 2024 :

« Beaucoup d'échanges sur « faire évoluer nos écoles d'athlétisme » : Place des U12 : augmenter la quantité de pratique – permettre une meilleure lisibilité – entrer dans la polyvalence athlétique accessible à tous préalable à l'athlétisme culturelle. Les épreuves au calendrier des Poussins vont évoluer avec le remplacement des Kid Athlé de début de saison par la pratique du Pouss' Athlon en équipe et en individuel et le triathlon (course saut-lancer) en fin de saison. Place du cross en U12 : plus de pratique – activité aérobie à renforcer – replacer les curseurs – tenir compte des aspirations – proposer des formats moins contraignants – faire évoluer le Kid Cross. Combiner le Kid Cross et le cross en ligne pour les PO. Questionnement et discussion à ce sujet entre l'association des 2 formules sur une même compétition. Il est donc retenu que le Kid Cross reste la formule privilégiée des EA et des Poussins. Ces derniers auront une course en ligne lors des championnats départementaux. La philosophie à suivre : pas de course en ligne chronométrée – Esprit collectif – Jumelée avec d'autres habiletés (lancer...). Il faut toujours raisonner en gardant à l'esprit qu'il faut leur donner de bonnes habitudes : - le rôle santé, - l'esprit « copains ». La place du 1000m en salle ou hiver dehors ? Après un rappel historique de la proposition/DTN de supprimer le 1000m en salle pour valoriser le cross, au vu des résultats quantitatifs et du peu d'incidences sur la pratique du cross, il est proposé de revenir à la possibilité de pratiquer le 1000m en salle, (ou en extérieur en hiver) mais de privilégier le cross pendant les mois de janvier et février (pour résumer, hors période de cross départemental et régional). De remettre le 1000m parmi le registre des épreuves en salle. Toutefois, ils ne pourront pas être organisés en janvier et février afin de préserver la période des championnats de cross (départementaux à ½ finales). En novembre/décembre la préconisation de la DTN est de les organiser prioritairement dans le cadre de triathlons et en mars, dans le cadre des compétitions inter comités/inter ligues. Comme précédemment, les épreuves combinées (qui se terminent par le 1000m) peuvent s'organiser librement pendant la saison hivernale. »

Pour les poussins pas de chronométrage sur les cross et possibilité de faire un triathlon en fin de saison.

Comme le calendrier d'hiver est quasiment complet, Valérie va pouvoir lancer les tableaux pour envoi aux officiels. Autrefois ce calendrier était envoyé à tous les jurys pour se positionner auprès du Comité pour toutes les compétitions, ce qui apportait une aide pour les clubs organisateurs. Actuellement cet engagement ne se fait que sur les championnats départementaux.

Edith demande que la compétition qui s'est déroulée le samedi soit mieux structurée avec 2 ou 3 personnes de la CDJ présentes.

7. Point sur les formations

8. Point sur les équipements

Il reste des meubles dans les couloirs du Comité

On conserve le local de la Durantière mais il faut faire du rangement pour libérer de l'espace et partager éventuellement avec les services de la ville.

Fin de séance : 21h21

La Secrétaire Générale
Catherine GAROT

Le Président,
Francis Renoux